

*Négociation des conventions collectives des secteurs public et parapublic*

**L'APTS dénonce l'improvisation du gouvernement**

**Longueuil, le 26 mai 2020** – L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) dénonce l'improvisation du gouvernement Legault dans les négociations des conventions collectives des secteurs public et parapublic et la manière cavalière dont le président du Conseil du trésor, Christian Dubé, a dévoilé publiquement l'offre intégrale présentée la semaine dernière sans même laisser aux organisations syndicales le temps de consulter leurs membres. Quel manque flagrant de respect!

« Depuis le début de la pandémie, le gouvernement est une véritable girouette. Pas plus tard que jeudi passé, ses porte-paroles nous informaient que nous n'étions plus en mode accéléré. Aujourd'hui M. Dubé nous dit qu'il faut régler les négociations avant l'été, dans moins d'un mois. Il va falloir que les bottines suivent les babines. Est-ce que quelqu'un peut nous donner l'heure juste s'il vous plaît? », a demandé la présidente de l'APTS, Andrée Poirier.

L'APTS est abasourdie de constater que le gouvernement est incapable d'appréhender la complexité des enjeux du réseau de la santé et des services sociaux, et que sa seule solution se trouve dans l'augmentation du salaire des préposé·e·s aux bénéficiaires (PAB). Pourtant, l'APTS a déposé de multiples propositions afin d'améliorer les conditions de travail et ainsi de valoriser le travail du personnel professionnel et technique.

« La pensée magique, ça ne marche pas. Le réseau de la santé et des services sociaux fait face à des défis immenses et il faut prendre le temps nécessaire pour trouver des solutions efficaces et durables. Avec cette négociation, nous avons l'occasion de corriger la dévalorisation que subissent depuis trop longtemps les salarié·e·s et de redonner de l'air à ceux et celles qui maintiennent notre réseau public à bout de bras », a poursuivi Andrée Poirier.

Pour l'APTS, il faut s'attaquer en priorité à la surcharge de travail du personnel professionnel et technique et à la détresse psychologique qui en découle. Il est également impératif de mettre en place des mesures concrètes pour favoriser l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre, notamment en protection de la jeunesse, afin d'offrir les services nécessaires à la population québécoise.

**L'alliance APTS-FIQ déçue des offres salariales**

Les offres salariales de 5 % d'augmentation sur trois ans sont loin de satisfaire les attentes des membres de l'APTS et de la FIQ. Qui plus est, les comités paritaires proposés sur le régime de retraite et les droits parentaux ne font que repousser la prise de décisions importantes à plus tard.

« Si M. Dubé veut régler rapidement il va falloir qu'il bonifie son offre salariale, ont fait savoir les présidentes de l'APTS, Andrée Poirier, et de la FIQ, Nancy Bédard. Il n'y a pratiquement rien de plus dans cette offre que dans celle que nous avons rejetée en décembre dernier. L'augmentation du salaire des PAB ne règlera pas le problème de surcharge de travail de nos membres. »

L'alliance APTS-FIQ ne comprend pas non plus l'entêtement du gouvernement à mettre sur pied un forum sur la santé globale. « Nous avons déjà dit non au Forum sur la santé globale, pourquoi le gouvernement s'acharne-t-il? Qu'un montant minime y soit associé ne change rien », ont déclaré les présidentes.

Les militantes de la FIQ ont rejeté mardi l'offre salariale du gouvernement lors d'une instance virtuelle. L'APTS, quant à elle, informera vendredi sa délégation sur l'offre présentée à l'alliance APTS-FIQ.

### **À propos de l'APTS et de la FIQ**

L'[APTS](#) regroupe et représente quelque 55 000 professionnel-le-s et technicien-ne-s qui offrent une multitude de services en matière de diagnostic, de réadaptation, de nutrition, d'intervention psychosociale, de soutien clinique et de prévention à travers tout le réseau. La [FIQ](#), de son côté, réunit 76 000 membres infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes et perfusionnistes cliniques œuvrant dans les établissements de santé aux quatre coins du Québec.

- 30 -

Pour renseignements : Mathieu Le Blanc  
Conseiller en communication et en relations médias  
Cell. : 514 609-2906